

Une nouvelle micro-crèche à venir

Petite enfance. Après le rachat des Petits Vikings, Crèches expansion family va ouvrir une nouvelle micro-crèche à Saint-Aubin-sur-Scie.

Le groupe familial Crèches expansion family qui a repris depuis septembre la micro-crèche Les Petits Vikings du Val Druel accueillant notamment des enfants atteints de troubles du comportement, continue de s'implanter localement. Une nouvelle micro-crèche, d'une capacité limitée à une dizaine d'enfants, sera ouverte dans le courant du second semestre 2018 à Saint-Aubin-sur-Scie, aux Vertus.

L'exemple dieppois

« Nous avançons pour l'instant sur les autorisations administratives. Il s'agit pour nous d'aménager un bâtiment de 180 m² avec un espace extérieur de 90 m² et un préau », précise **Albéric Maigre**, en charge du développement du réseau du groupe. Le dossier est déjà bien avancé et le recrutement de cinq salariés devrait décaner d'ici un mois. « Nous communiquerons prochainement sur les postes et les profils recherchés via la page Facebook de Crèches expansion family, sur



Hervé Piot avec Pauline de Lachaise et Albéric Maigre aux Petits Vikings

le site *Indeed* et avec l'agence locale de Pôle Emploi », indique **Pauline de Lachaise**, coordinatrice adjointe de l'exploitation.

Pas question pour autant de faire concurrence avec la crèche des Petits Vikings à 1 km à peine de la future structure car « chaque crèche a ses points positifs. Aux Petits Vikings, nous travaillons fortement sur la socialisation des enfants et nous utilisons les équipements publics comme la bibliothèque/ludothèque, les parcs de jeux du quartier », souligne **Hervé Piot**. C'est lui qui a fondé et qui dirige cette micro-crèche dont la particularité est d'être ouverte aux « enfants extraordinaires pour vraiment amener un appui aux familles et aux enfants concernés en vue de leur intégration dans la scolarité ».

C'est ce travail très particulier et personnalisé qui avait convaincu le groupe Crèches expansion family, qui gère une soixantaine de micro-crèches dans le territoire national, de s'intéresser de près à Dieppe et à

racheter l'établissement du Val Druel. « Nous nous étions intéressés auparavant à cette problématique du handicap mais nous n'avions pas poussé plus loin la réflexion par manque de solutions à proposer. Quand Hervé Piot nous a contactés, ça a fait tilt immédiatement. Ce qui a été fait ici aux Petits Vikings va pouvoir être reproduit notamment en Vendée et dans les Yvelines », reprend Albéric Maigre. L'exemple dieppois continue d'avancer cette fois sur la tarification des prestations, ce qui était l'un des points noirs relevés par les familles pour cet accueil particulier. « Nous sommes venus rencontrer directement pendant deux jours les parents pour leur présenter les dispositifs existants. Avec les prestations de la CAF (Caisse d'allocations familiales) et les aides de la MDPH (Maison départementale des personnes handicapées) le coût à payer pour les familles peut être diminué fortement », indique Albéric Maigre.

M. L. A.

BÉBÉS DU CŒUR

Une collecte pour les Bébés du cœur

Du 15 au 19 janvier, pendant la campagne d'hiver des Restos du Cœur, la micro-crèche Les Petits Vikings collecte des produits pour les bébés défavorisés.

Des couches, des produits de puériculture, des petits pots, des vêtements, des chaussures, des jouets, en bon état ou bien propres sont les bienvenus et à apporter sur place aux Petits Vikings au 2, Rue Rosa Parks, Immeuble Desmoulin à Val Druel. Tél. 06 37 41 20 21.

JUSTICE.

Boire ou conduire...

Vendredi à la barre du tribunal correctionnel de Dieppe, un homme âgé de 36 ans a expliqué les raisons de son énorme alcoolémie au volant (3,46 g/l) relevée le 12 juin à 23 h 55 à Dieppe.

« J'étais venu chez ma compagne où je devais passer la nuit. J'ai beaucoup bu et je suis allé me coucher. Entre-temps, ma compagne a pris des médicaments et les pompiers ont été obligés de l'emmener à l'hôpital : ils avaient été prévenus par les enfants. J'ai été réveillé. Sur un coup de folie, je suis allé à l'hôpital pour la rejoindre. »

L'homme était tellement ivre qu'il a perdu le contrôle de sa voiture qui a terminé sa course contre un arbre.

Intervenues sur l'accident matériel, les policiers ont compris qu'il n'était pas en état de conduire. Il a été condamné à trois mois de prison avec sursis, obligation de soins et de travail, sensibilisation à la sécurité routière, suspension de permis de conduire pendant dix mois et une amende de 300 € pour la perte de contrôle du véhicule.

En voiture ou à deux-roues

Le 8 septembre à Dieppe, un conducteur âgé de 48 ans a été contrôlé par la police avec un taux d'alcool de 1,18 g/l. Il voulait bouger son véhicule qui contenait du matériel pro-

fessionnel vers un endroit plus sûr et ne pensait pas avoir dépassé le taux légal. Il a été condamné à quarante jours-amendes de 10 € et une suspension de permis de quatre mois. Le 14 octobre à 15 h 30, une patrouille de gendarmerie est intervenue à Saint-Vaast-Équieville. Un conducteur de deux-roues circulait avec 2,26 g/l, en état de récidive. « J'étais parti faire des courses et j'étais déprimé à l'époque. J'avais bu du whisky. » Pour lui, quatre mois de prison dont deux avec sursis et une annulation de son permis de conduire pour une durée de six mois.

L. P.

L'IMAGE DU WEEK-END

Pièces jaunes 2018, c'est parti

La campagne 2018 des pièces jaunes mise en place par la fondation des hôpitaux de France et parrainée par Bernadette Chirac a ouvert sa collecte samedi au centre commercial du Belvédère de Dieppe avec toujours autant de détermination. « L'an dernier, nous avons réussi à amasser 1 059 kg de pièces jaunes. Pour comparer, la ville de Nice qui compte sept fois plus d'habitants que Dieppe en avait récolté 1 300 kg. Notre mobilisation explique les récompenses que nous recevons de la part de la fondation, explique Géraldine du Team pièces jaunes. Nous commençons au centre commercial du Belvédère et nous terminons la campagne au même endroit. »

Cette année, à l'initiative du club d'aviron de Dieppe, les donateurs de pièces jaunes ont pu tester leur endurance sur les ergomètres mis en place dans le hall commercial. Le soir, des enfants ont circulé dans les travées du stade Jean-Dasnias pour solliciter les spectateurs du match de football de Nationale 3 opposant la réserve de Quevilly-Rouen à Dieppe. De nombreuses autres animations vont se dérouler ces prochaines semaines.



EN BREF

Atelier danse

Un atelier découverte avec Hillel Kogan est proposé aujourd'hui lundi, de 18 h 30 à 20 h, au studio de DSN, en amont du spectacle de danse *We love Arabs*. Ouvert à toute personne avec ou sans expérience de la danse. Gratuit, à destination des spectateurs de *We Love Arabs*, adultes et adolescents dès 16 ans. Renseignements et inscriptions au 02 32 14 65 72 ou par courriel rp@dsn.asso.fr

Exposition à la permanence du député

Garance Nuridsany (accumulations et peintures) et Christian Cambon (photographies « Impressions d'automne ») exposent leurs œuvres jusqu'au 26 janvier à la permanence du député Sébastien Jumel, 36, quai Duquesne à Dieppe. Vernissage aujourd'hui lundi à 18 h. Visible du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Petits Chanteurs à la Croix de Bois

Les Petits Chanteurs à la Croix de Bois seront en concert mercredi 24 janvier à 20 h 30, à l'église Saint-Jacques. BILLETS disponibles à la Procure de l'église Saint-Jacques

(ouverte le mercredi après-midi et le samedi) et à la boutique Disques Shop, 74, Grande Rue. Tarifs : gratuit pour les moins de 15 ans ; groupe (à partir de quatre personnes), 20 € ; adulte, 25 € ; adulte 1re catégorie (les deux premiers rangs), 30 €.

Un toit pour tous

L'assemblée générale annuelle d'Un Toit pour tous Dieppe se tiendra mercredi 24 janvier à 18 h 30, à la Maison des associations, rue Notre-Dame, salle 3.

Nuit de l'orientation

La CCI Rouen Métropole organise une Nuit de l'orientation, vendredi 16 février, de 16 h à 21 h, salle Paul-Eluard. Le but est de permettre aux plus jeunes de rencontrer des professionnels afin de mieux choisir leur futur métier. L'entrée est libre et gratuite.

Cercle de voile

Le Cercle de voile tiendra sa assemblée générale dimanche 4 février à 10 h, au Cercle, salle Jehan-Ango (1er étage). Cette assemblée générale ordinaire sera suivie d'une assemblée générale extraordinaire.